TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 6

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT MARCHANDE

RNCP: 38666 - Enregistrement: 03-03-2024 - Échéance: 03-03-2029 - Certificateur: Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Dates: sessions ouvertes par trimestre calendaire

Délais et modalités d'accès : Inscription au centre possible jusqu'à 1 mois avant le début de la formation et 3 mois après le début de la formation

Profil des candidats: Personnes souhaitant assurer le pilotage global d'un point de vente, dans le respect des réglementations et de la stratégie de l'enseigne.

Voies d'accès : Formation continue, apprentissage Modalités d'inscription : Entretien individuel + CV Modalité de réalisation : Présentiel



Nous pouvons accueillir lors de nos formations les personnes en situation de handicap apte à suivre nos formations. Notre référent handicap est disponible à l'adresse mail : pedagogie@successformation.re

Préreguis:

• Pas de pré-requis mais diplôme de niveau 5 souhaité

Durée en centre : 406 Heures ou 12 mois Objectifs pédagogiques :

Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établisement marchand

 Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

Manager les salariés de l'établissement marchand

PROGRAMME

Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

• Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand

- Piloter l'offre commerciale de l'établissement marchand
- Bâtir et développer l'expérience client

Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

• Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne

- Etablir et présenter les prévisionnels de l'établissement marchand
- Analyser les performances de l'établissement marchand et définir les actions correctives

Manager les salariés de l'établissement marchand

Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés de l'établissement marchand

- Optimiser la performance collective des équipes et la performance individuelle des salariés de l'établissement marchand
- Manager l'activité quotidienne de l'établissement marchand et favoriser la cohésion des équipes
- Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement marchand

Modalités d'évaluation et de validation des acquis :

- Positionnement d'entrée (entretien).
- Contrôles continus (questionnaires, études de cas, simulations).
- Évaluation par le tuteur
- Évaluations en cours de formation
- Examen final: 06H55
 - Mise en situation professionnelle: 04H00
 - Entretien technique : 1H00
 - Questionnement à partir de production : 01H40
 - Entretien final: 0H15

0262 25 51 94

Description de la certification délivrée : Titre reconnu par l'État, inscrit au RNCP

Conditions d'obtention de la certification : Validation de la session d'examen du titre professionnel visé.(Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences)

Type de sanction : Titre professionnel Responsable d'établissement marchand

Accessibilité VAE : Demande de recevabilité auprès de la DEETS Réunion. Transmission de la recevabilité après de nos services 1 mois minimum avant la date d'examen.

Équivalence: Sans équivalence

Moyens pédagogiques et techniques : Utilisation d'outils

bureautiques et supports pédagogiques actualisés. Méthodes pédagogiques : Mises en situation, études

de cas, jeux de rôle, ateliers individualisés

Passerelles: Consulter le site de France Compétences

Débouchés possibles : Gérante de magasin / Directeur-rice / responsable de boutique / Directeur·rice de grande surface ou supermarché / Directeur·rice de supermarché de proximité.

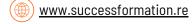
- Taux d'insertion global à 6 mois (en %): NC*
- Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %): NC*
- Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %): NC*

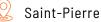
NC* par France Compétences

Suite de parcours possible : Bac+5 Manageur-se de commerce et de centre de profit

Dans le cadre d'un contrat en alternance, le financement est pris en charge par les opérateurs de compétences selon la tarification en vigueur instaurée par France Compétence. Autres cas, nous contacter.







Mis à jour : 03/04/2025